



FEDERATION FRANÇAISE DE HANDBALL

Conseil Exécutif du 10 septembre 2004

Présents : M.Ansquer, F.Arnault, J.Bettenfeld, C.Bouligaud, J.Ferignac, G.Format,
L.Jançon, J.Lelong, M.Persiaux, C. Scarsi, F.Serex, J. Taillefer.

Excusés : JM.Anton, J. Brihault, R. Hahn, JC.Moreau, F. Perez, C. Perruchet, A.Smadja,

Assistent : M.Grout, P. Bana, O. Hayes

sous la présidence de A. Amiel

La séance est ouverte à 17h, au siège de la FFHB

1 - Le procès verbal de la réunion du Conseil Exécutif du 4 juin 2004 est adopté.

2 – Le Président accueille Michel GROUT qui a accepté la proposition du Bureau Exécutif de prendre la Présidence de la Commission Nationale de Discipline, en remplacement de Tony DE LA RIVA, jusqu'aux prochaines élections.

Le Conseil Exécutif adresse ses plus sincères remerciements à Tony De La Riva pour ses longues années de militantisme et pour tout le travail de qualité qu'il a accompli dans le cadre ses fonction fédérales.

3 – Philippe BANA intervient sur le bilan de la campagne olympique. Les résultats obtenus représentent une véritable déception malgré quelques indicateurs positifs (1^{er} sport diffusé à l'antenne durant la quinzaine olympique, présence importante de supporters français aux rencontres, présence du Ministre des Sports aux côtés des équipes et du Président).

Une analyse est en cours avec les entraîneurs et les staffs complets des deux équipes. Un débriefing est prévu à la Fédération en présence de l'encadrement des équipes de France. Un échange sur ce bilan et les perspectives entre les entraîneurs et le Bureau Exécutif sera programmé dans les semaines à venir.

Le D.T.N. souligne la qualité des relations entretenues par le Président avec le CNOSF et le MJSVA durant ces Jeux.

4 – Commission Développement :

4.1 - Francis ARNAULT intervient pour dresser le bilan du Colloque Développement et de l'Université d'Été qui se sont déroulés durant cet été.

Ces réunions ont permis d'identifier les réussites enregistrées mais également d'analyser les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions.

La Commission dispose désormais d'un état des lieux complet des actions menées depuis 4 ans en matière de développement avec un niveau d'analyse régional.

L'Université d'Été fût un lieu d'échanges riches avec des représentants des ligues, des comités et des clubs ainsi qu'une présence d'inspecteurs du Ministère de l'Éducation Nationale, d'enseignants, d'un Maire et d'un chef d'entreprise.

A noter que 13 ligues furent représentées.

4.2 - Francis ARNAULT rappelle que la saison 2003/2004 se solde avec un nombre de 337791 licenciés (+ 20703 par rapport à 2002/2003) soit une croissance de 6,5%. Cette hausse concerne toutes les catégories de licence dont les licences compétitives (+ 2 587 licenciés).

Par contre, le nombre de clubs est un recul : - 14 unités.

4.3 - Enfin, il précise que le projet piloté par le service employeur représente une véritable dynamique porteuse d'espoir pour l'emploi et utile à la structuration du handball. A l'occasion d'une réunion sur une zone test, la Commission a pu apprécier le travail fourni par les membres du groupe projet et leur satisfaction sur la teneur de la formation. Ils ont fait état de l'utilité de la démarche qui même si elle ne permettra pas de pérenniser tous les emplois, apportera à chacune des structures une méthodologie pertinente de conduite de projet associatif.

5 – Commission Centrale d'Arbitrage :

5.1 - Jean LELONG fait une mise au point sur les prises en charge financières des arbitres dans le cadre des stages de début de saison. La CCA a décidé de faire prendre en charge par les arbitres des groupes G1 et G2 leurs frais de déplacement aux stages dans le cadre d'un alignement avec les pratiques mises en place avec les arbitres des groupes G3 et G4.

Deux stages de début de saison sont prévus à Nîmes et à Villejuif.

5.2 - A noter les beaux parcours estivaux de nos arbitres internationaux :

- Roland-Roland : Arbitrage de la Finale Places 3 / 4 au Championnat du Monde de Beach Handball.
- Lazard-Reveret : arbitrage de la Finale des Championnats d'Europe de moins de 20 ans
- Bord-Buy : arbitrage d'une demi-finale des J.O.

5.3 - Pour la troisième année consécutive, les Fédérations Françaises de Handball, Football, Rugby et Basket-Ball, la Ligue Nationale de Rugby et la Ligue de Football Professionnel en partenariat avec la société BUT ont mis en place les Journées de l'Arbitrage.

Elles se dérouleront les 2 et 3 Octobre. Ouvertes à tous, elles ont pour objectif d'informer, de détecter et de recruter, dans un cadre ludique, des candidats à l'arbitrage ainsi que de favoriser la promotion du respect de la règle.

Cette année, ces journées seront précédées d'un Forum sur l'Arbitrage pour débattre sur les relations de l'arbitre avec le public et les médias.

Toutes les informations sont disponibles sur le site fédéral.

6 – Secteur Elite Féminin :

Jacques TAILLEFER sollicite la CCA pour que, dans le contexte de démarrage de la LNH, l'accent ne soit pas mis uniquement sur le secteur masculin. Jean LELONG précise que la Commission d'Arbitrage poursuivra sa politique d'équité des désignations entre les secteurs.

7 – Secteur Elite Masculin :

Claude SCARSI fait le point sur la mise en place de la LNH et l'actualité des clubs qui la composent.

La LNH a donc débuté son activité dans son siège situé à Pontault-Combault. Les recrutements se sont achevés et elle est désormais constituée d'un Directeur Administratif et Juridique, d'un Directeur du Marketing et de la Communication et de deux Secrétaires.

La LNH a finalement autorisé le club de Livry-Gargan à évoluer en Division 1 masculine. La LNH a sollicité la FFHB pour étendre à 15 clubs le championnat 2004/2005. Cette demande n'a pu faire l'objet d'une suite favorable compte-tenu du mandat donné par l'Assemblée Générale Fédérale et de la Convention qui lie la FFHB à la LNH.

Une Assemblée Générale s'est tenue les 3 et 4 septembre et a notamment concerné l'examen et le vote des règlements spécifiques et du budget 2004/2005.

Le Président Vincent Narducci ainsi que le Secrétaire Général Blaise Millon ont démissionné de leur fonction. Une nouvelle Assemblée Générale Elective est prévue le 3 octobre 2004.

Il reste à désigner de manière commune le Président de la Commission de Médiation et, au niveau fédéral, les trois membres qui la composeront.

8 – CNCG :

Claude SCARSI rend compte au nom d'Alain SMAJDA de l'activité de la Commission.

Les analyses financières réalisées dans le cadre de la préparation de la saison 2004/2005 font apparaître des écarts budgétaires de plus en plus importants entre la division 1 et la division 2 masculine.

Cet indicateur sera à suivre notamment dans la perspective de l'intégration de la Division 2 à la LNH.

9 – Commission Médicale :

9.1 - Le Docteur Laurent JANÇON informe que le CIO a décidé de conserver pendant huit ans les échantillons prélevés lors des Jeux Olympiques d'Athènes dans le cadre de la lutte anti-dopage.

9.2 - Il se félicite de la participation très importante des acteurs aux réunions médicales entre les staffs médicaux des équipes de France et ceux des clubs de D1 masculins et féminins (mai et juin 2004) ainsi que de la qualité des échanges qui se sont déroulés. Ces rencontres ont permis de favoriser le développement et de renforcer les connexions et les relations entre les médecins des clubs et les médecins des équipes de France.

9.3 - Une adaptation des textes du Règlement Discipline Dopage Fédéral est à prévoir lors de l'Assemblée Générale électorale suite aux remarques remontées par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

9.4 - Le Docteur JANÇON fait état des nombreuses propositions à l'étude réalisées par le CPLD.

10 – Statuts et Règlements :

10.1 - Georges FORMAT informe le Conseil de la mise en place des Nouveaux Statuts dans les Ligues et Comités.

A ce jour, 25 Ligues ont retourné leurs statuts conformes. Le scrutin pluri-nominal et le scrutin

de liste ont été choisis de manière équivalente.

Sur les 95 Comités, 24 n'ont toujours pas retourné leurs statuts malgré les relances.

10.2 - La Commission se réjouit de l'édition du répertoire des salles homologuées. Ce dernier a fait l'objet d'une communication aux ligues.

Une réunion est prévue le 15 septembre au Ministère au sujet de la documentation sur les sports de salle.

10.3 - Les procédures de Qualification se poursuivent.

10.4 - Concernant les Obligations, une note a été élaborée à destination des Ligues et des Comités. Des précisions sont attendues pour le 30 septembre au niveau des obligations en matière d'arbitrage afin de permettre le suivi et le contrôle sur la saison 2004/2005 en fonction des options retenues par chacune des ligues.

11 – Réclamations et litiges :

M.PERSIAUX informe qu'une réunion de la Commission est prévue prochainement pour faire le bilan du traitement des dossiers de la saison écoulée. A ce jour, il n'y a aucun dossier d'ouvert sur la nouvelle saison.

12 – Jury d'Appel :

Claude BOULIGAUD précise que 72 dossiers ont été traités depuis le 1^{er} janvier 2004 contre un total de 32 dossiers pour l'intégralité de l'année 2003.

On enregistre donc une croissance forte des appels. A noter que 6 décisions depuis le début de l'année ont fait l'objet de recours au CNOSF.

En conséquence, l'activité sur la période de début mai à fin juillet a été très intense. Claude BOULIGAUD salue le travail des membres de la commission et remercie le personnel fédéral (J.JEAN, S.DECHENEAUX, L.SOTTY, A.MARQUEZE-POUEY , E.DELAVAL, F.FAGGI et J.BOUTANT) pour le remarquable travail accompli.

13 - Commission de Discipline :

Il est rappelé que le nouveau règlement disciplinaire imposé par le Ministère implique une nouvelle procédure notamment en matière d'engagement des poursuites (article 7).

14 - Juridique :

Jacques BETTENFELD fait le point sur les réflexions d'organisation engagées dans le secteur juridique. Les enjeux et la complexité du domaine ont conduit la Fédération à prendre la décision de recruter un juriste. Le recrutement s'est déroulé pendant l'été. Le poste sera créé en date du 1^{er} Novembre.

Les principales missions du Juriste s'articuleront notamment autour du projet de refonte globale des règlements fédéraux à des fins de simplification et également autour des aspects de suivi et d'analyse de l'application des textes, de conseil auprès des différentes structures, de suivi des contentieux et de gestion des contrats.

La séance est levée à 21h00.

André AMIEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Amiel', with a stylized flourish at the end.

Président de la FFHB